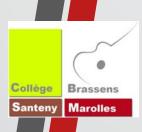


Le diplôme national du brevet (DNB)



Le Diplôme National du Brevet :

Épreuves ponctuelles : 400 points

- 100 points : mathématiques

- 100 points : français

- 50 points : histoire-géographie-EMC

- 50 points : sciences

- 100 points : épreuve orale



Validation des compétences : 400 points

= 800 points

Pour l'obtenir, il faut 400 points sur 800



Deux jours d'épreuves écrites

1er jour : français (3h)

mathématiques (2h)

2ème jour : histoire-géographie-EMC (2 h)

sciences (2x30 '): 3 combinaisons possibles:

physique, SVT

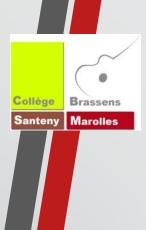
physique, technologie

SVT, technologie



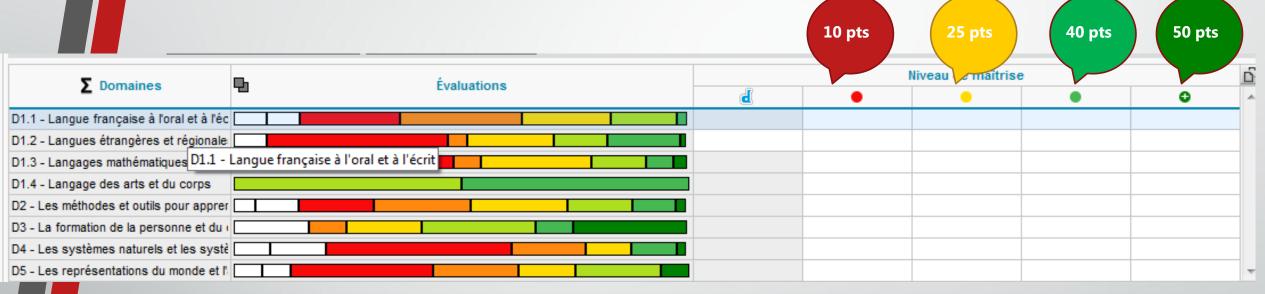
L'épreuve orale

- Doit avoir lieu entre le 15 avril et le dernier jour des épreuves écrites,
- Épreuve de 15 minutes : 5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien avec le jury (au moins 2 professeurs),
- Présentation d'un projet inter-disciplinaire conduit dans le cadre des EPI ou d'un parcours (avenir, santé, citoyen, artistique)
- Seul ou en groupe (3 élèves maximum)



Bilan de fin de cycle

400 points sur 800





Les échéances

- Inscriptions : date à venir (Possibilité de demandes d'aménagement d'épreuves pour élèves avec PPS ou PAP) La carte d'identité sera demandée.
- ✓ Epreuves communes : jeudi 20 et vendredi 21 décembre
- ✓ Brevet blanc :

épreuves écrites jeudi 18 et vendredi 19 avril

épreuve orale : vendredi 17 mai

Epreuves réelles : dates non communiquées



Ressources

- Le site du collège onglet TOUT SUR LE BREVET
 - textes officiels
 - informations actualisées sur le déroulement des épreuves
 - dates (épreuves communes, brevet blanc, brevet)
 - exemples de sujets

